

Questions orales

Ces mesures sont toutefois axées sur la possibilité d'un grave conflit international et le gouvernement n'envisage donc pas d'avoir recours au rationnement.

* * *

L'AGRICULTURE

DEMANDE D'ABOLITION DE LA TAXE D'ACCISE

M. Joe Reid (St. Catharines): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture qui, durant les premières semaines de 1980, a déclaré être un adversaire acharné de la taxe d'accise proposée par le député de Saint-Jean-Ouest. Depuis qu'il occupe ses fonctions actuelles, il a toutefois dit qu'il réfléchirait de nouveau à cette question.

Le ministre est-il disposé à faire le nécessaire pour abolir la taxe d'accise étant donné qu'elle a tendance à ralentir l'économie et qu'une hausse du taux d'inflation a été annoncée aujourd'hui?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, je n'ai pas beaucoup changé d'avis au sujet de la taxe. Je suis actuellement en train d'en discuter à fond avec mes collègues du cabinet.

M. Reid (St. Catharines): Madame le Président, à la lumière de ce que vient de dire le ministre de l'Agriculture, j'adresserai ma question supplémentaire au ministre des Finances.

Ce dernier a déjà laissé entendre que, lui aussi, réexaminerait l'imposition de cette taxe rigoureuse et excessive sur la production vinicole canadienne. Le ministre est-il maintenant disposé à dire si ce réexamen a été effectué ou non? On peut juger à l'imposition de cette taxe que le réexamen a bel et bien été effectué et que le gouvernement fait très peu de cas de notre secteur vinicole et des viticulteurs canadiens.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, les instances présentées par certains députés ministériels, par le député lui-même et par des représentants des producteurs de vin sont toujours à l'étude. Je n'avais certes pas l'intention, en présentant à nouveau les propositions de mon prédécesseur, d'imposer un fardeau injustifié à ce secteur. Je serais très contrarié s'il en résultait pareille chose. Je puis assurer le député que la question est encore présentement à l'étude.

* * *

LES PROGRAMMES D'AIDE AUX ÉTUDIANTS

LE RÔLE DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS

M. Peter Lang (Kitchener): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Compte-t-il prendre

des mesures pour satisfaire aux instances formulées par l'Union nationale des étudiants et d'autres organismes d'étudiants qui demandent que leurs membres puissent jouer un grand rôle dans la révision des programmes d'aide aux étudiants?

● (1150)

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, je remercie le député de Kitchener d'avoir soulevé la question. Elle présente de toute évidence beaucoup d'intérêt non seulement pour les étudiants universitaires dans sa région de Kitchener-Waterloo, mais également pour les étudiants de toutes les universités canadiennes.

Une voix: Asseyez-vous, Francis.

M. Fox: Pour mettre les choses au clair, je devrais peut-être commencer par dire que l'ancien gouvernement conservateur et le conseil des ministres de l'éducation n'avaient pas prévu la représentation ou même la participation des étudiants à ce groupe de travail fédéral-provincial très important, qu'on avait chargé d'étudier les programmes d'aide aux étudiants.

Une voix: C'est honteux!

M. Fox: J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des représentants de la Fédération nationale des étudiants, le 14 mai dernier.

Des voix: Oh, oh!

M. Fox: Je voudrais qu'on me permette de répondre à cette question car elle présente un grand intérêt pour les groupes d'étudiants un peu partout au pays.

Une voix: Reprenez votre siège.

M. Fox: De toute évidence, la question n'intéresse pas les députés de l'ancien gouvernement conservateur ou, si vous préférez, les députés de l'opposition officielle. Par suite de cette réunion avec les représentants de la Fédération nationale des étudiants, le 14 mai dernier, j'ai décidé de soulever à nouveau la question avec le conseil des ministres de l'éducation. J'ai conféré avec leur président, à Victoria, le 27 mai dernier, pour étudier le problème de plus près.

Une voix: Allons donc!

M. Crosbie: Asseyez-vous!

Une voix: Règlement!

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais aux députés de permettre au ministre de répondre à la question.

Des voix: Bravo!